

**LES ENDUITS À INCRUSTATIONS DE COQUILLAGE D'ARMORIQUE ROMAINE,
ANALYSE D'UN STYLE RÉGIONAL DU III^e S. AP. J.-C. (BRETAGNE, FRANCE)**

(Taf. XCV–XCVIII, Abb. 1–10)

Abstract

In this paper we intend to present a set of decors specific to the western part of the Lyons province, *i.e.* coatings with shell inlays. Frequently seen in Italy and at other sites in Gaul, these sets are, however, much more numerous in *Aremorica*, presenting specific stylistic and technical traits which indeed constitute a regional group. First they seem to be bare of any materials which are usually present in *opus musivum*, other than shells for their inlays, thus eliminating *tesserae*, Egyptian blue beads, pumice stones and other rocky elements. Only a few decors combine stucco with shell inlays. Otherwise, most coatings use shells to fill up often brightly coloured backgrounds with black contours. The geometric patterns probably indicate grid-motifs. It must be noted that this technique is mostly reserved to decorate ceilings in *thermae*.

The recent discovery of three decors and the re-examination of former findings enabled us to map out all the evidence and to classify the various techniques in use. Here, we shall therefore try to analyse the technique implemented for these decors and the way they were discovered; we shall also consider whether they are an adaptation of the *nymphaea* or fountain decorations of 1st century Italy.

The shell analysis completes with what we know of the methods with which the various shells were collected, chosen and implemented. It points to clear choices of certain species and raises the question of their routes of supply: either by trade or by recycling discarded shells after sea-shell meals.

Les fouilles récentes des deux *villae* de Mané-Véchen en Plouhinec (Morbihan) et du Quiou (Côtes-d'Armor) sises sur le territoire armoricain, ont mis au jour des éléments de décors peints utilisant les coquillages. Point de départ de ces recherches, ces fragments nous ont conduits à reprendre l'intégralité de la documentation et du matériel archéologique disponible pour comprendre la place de cet artisanat dans l'architecture et sa filiation dans les styles décoratifs. La détermination spécifique des coquillages permet aussi de savoir comment la matière première «coquille» s'insère dans cette pratique.

I – Les décors italiens, origines et développement de l'*opus musivum*

L'utilisation de coquillages incrustés dans l'enduit est une technique connue en Italie dès la toute fin du II^e siècle av. J.-C. Les coquilles, essentiellement des *Cardium* et des *Murex*, sont alors toujours employées en association avec une multitude d'autres matériaux qu'elles encadrent. Le plus souvent, l'artisan recouvre la paroi de fragments de marbre plus ou moins régulièrement taillés, de pierres ponces (*pumex*), de concrétions calcaires et autres rocailles, de boulettes de bleu égyptien, ou encore de perles, de bâtons ou de fragments de verre. Premiers exemples de mosaïque de paroi, ces composantes de l'ornementation pariétale et de voûtes constituent ce qu'on appelle communément l'*opus musivum*, un type de décor hybride, entre peinture, mosaïque et stuc. Mais, le terme désigne en fait plus simplement la mosaïque de paroi.

Chronologiquement, la grotte de Pâris à San Vittorino près de Tivoli semble être, d'après H. LAVAGNE¹, le nymphée précurseur de cette technique. Datée de la fin du II^e s. av. J.-C., la mosaïque, qui n'est encore pré-

¹ Lavagne 1973, 219–221.

sente que sous forme de fragments vitreux aux contours mal définis, ne constitue qu'une des composantes du décor, avec la rocaïlle et les coquillages. Les mêmes caractéristiques se retrouvent ensuite sur les parois et voûtes des nymphées de la *villa* dite de Cicéron à Formies (70–50 av. J.-C.) où les coquillages soulignent des formes géométriques (losanges et rectangles), de Sant'Antonio à Tivoli² (50–40 av. J.-C.) et sur le nymphée derrière la Piazza d'Oro (50–40 av. J.-C.), avec, à chaque fois, de simples panneaux rectangulaires, remplis de tesselles ou de rocaïlles dont les coquillages assurent l'encadrement. Dans le cryptoportique de la *villa* d'Hadrien (40–30 av. J.-C.), le cadre de coquillages s'applique au tapis de rocaïlles et au médaillon central à mosaïque figurée.

Puis, le procédé se répand assez largement, notamment vers le milieu du I^{er} s. ap. J.-C. Toujours présents sur la voûte à mosaïque polychrome de la *villa* de Tibère à Sperlonga, les *Cardium* sont toujours répartis en ligne continue, délimitant des champs mosaïqués. Il en va de même dans l'*oecus* de la *Domus Aurea*³. L'utilisation du terme *Cardium edule* par les auteurs est à souligner. Ce nom d'espèce correspond à la coque commune dont la taille est comprise entre 20 et 40 mm et ne dépasse pas les 50 mm. Elle est d'ailleurs commercialisée de nos jours pour sa consommation. Son nom latin a été révisé il y a quelques années sous la forme de *Cerastoderma edule*. D'après les observations que nous avons pu faire, cette espèce est souvent confondue avec d'autres coques de plus grandes dimensions ou bucarde appelée sous le genre *Acanthocardia* sp. Les espèces qu'elles regroupent ont des gabarits compris entre 50 et 100 mm et vivent pour la plupart sous le niveau des plus basses marées contrairement à *Cerastoderma edule* accessible sur estran. Toutes ces espèces appartiennent à la famille des *Cardiidae*⁴ et l'utilisation du terme *Cardium* peut ainsi représenter plus de dix espèces.

En se généralisant et en quittant les sphères de la cour impériale, l'emploi des coquillages demeure principalement dévolu à l'ornementation des fontaines, nymphées et salles thermales particulièrement bien connues à Rome et Pompéi. L'évocation des grottes naturelles et le rapport évident au contexte aquatique expliquent sans doute cette utilisation privilégiée. Dans ces décors, le rôle des coquillages, essentiellement des grosses coques de la famille des *Cardiidae*, est toutefois toujours limité soit à encadrer les tapis de mosaïques, soit à souligner les lignes de force de l'architecture. On le voit par exemple sur les fontaines de la maison des Savants, sur celles des maisons à la grande Fontaine et à la petite Fontaine, sur le nymphée des thermes suburbains à Pompéi ou encore sur les parois du *triclinium* d'été de la maison de Neptune et Amphitrite à Herculaneum. On mentionnera également un exemple en contexte funéraire comme sur le *colombarium* de *Pomponius Hylas*.

II – L'*opus musivum* en Gaule

Alors qu'en Italie ce style semble tomber en désuétude et presque disparaître à partir du II^e s. ap. J.-C., il perdure et connaît même un certain succès dans les provinces.

En Gaule, ces décors à incrustations de coquillages apparaissent aussi sur des ensembles qui associent toujours au minimum tesselles et coquillages et relèvent donc clairement de la mosaïque pariétale ou de voûte. La province de Lyonnaise en a ainsi livré plusieurs exemples. Sur le site d'Asquins-sous-Vézelay⁵ (Yonne), la fouille menée en 1895 a révélé le décor à incrustations d'une piscine froide avec un mur percé de trois niches. Il n'en subsiste qu'un unique fragment dans les réserves du musée de Sens. Il présente un double rang de boulettes de bleu égyptien, bordé de part et d'autre d'une ligne de *Littorina*. Au-delà, sur un champ rouge, des *Cardium* alternent avec des tesselles dont ne subsistent que les empreintes. Daté du I^{er} s. ap. J.-C., il correspond parfaitement au style alors en vogue en Italie et peut-être rapproché d'un autre décor, plus complet, découvert à Saintes⁶. Ce plafond à motifs d'octogones probablement répartis en réseau, associe *Cardiidae*, *Littorina*, boulettes de bleu égyptien, tesselles et rocaïlles. Outre ces exemples gaulois du I^{er} s. ap.

² Giuliani 1970.

³ Lavagne 1970.

⁴ Hayward – Ryland 2007.

⁵ Darmon – Lavagne 1977, 78 f. pl. 53.

⁶ Barbet 1981, 68 f.

J.-C., d'autres sites plus tardifs livrent encore quelques incrustations de coquillages limitées à un rôle de bordure, presque toujours réalisée avec le *Cardium* qui est alors plutôt associé à un décor exclusivement composé de tesselles. C'est le cas du décor de Quarre-les-Tombes (Yonne) où la bande de coquillages encadre un champ mosaïqué à motif aquatique, probablement des poissons sur un fond bleu à vert. On retrouve le même type d'ornementation sur le décor de Champvert⁷ (Nièvre) où le champ mosaïqué, représentant des poissons et un coquillage, est bordé d'un rang de gros *Cardium* séparés par deux tesselles blanches en motif intercalaire. Le décor est daté de la fin du II^e ou du début du III^e siècle. Signalons encore un même type de bordure présenté au musée de Périgueux sur un fragment issu de la fouille ancienne des thermes de la ville⁸. Deux bandes à incrustations de coques sont bordées d'une ligne de tesselles blanches. Entre deux coquillages, on observe deux tesselles blanches pour l'une des bandes et deux boulettes de bleu égyptien pour l'autre. Enfin, notons le décor de la rue de l'Abbé de l'Épée à Paris⁹, où les coquillages, toujours des *Cardium* disposés en ligne continue, sont associés à des frises stuquées et participent au riche encadrement d'une scène peinte figurant une *dextrarum iunctio*. D'autres soulignent également des angles saillants dont la place sur la paroi n'a pu être définie précisément (niche, fenêtre?).

Si les exemples de l'emploi de coquillages incrustés sont donc assez nombreux, en Italie mais aussi dans les provinces et notamment en Gaule, ils apparaissent particulièrement nombreux à l'Ouest de la province, en Armorique et présentent des caractéristiques propres qui permettent clairement d'établir une spécificité régionale.

III – L'histoire des recherches en Armorique

Repérés dès les enquêtes archéologiques du XVIII^e siècle, mais surtout avec les premières «fouilles» sur les établissements antiques de Bretagne, dès 1834, les auteurs signalent ces enduits à incrustations, les conservent en partie ou se les échangent comme curiosités. Cependant, ces premières «études» restent souvent succinctes et n'ont pas forcément été retrouvées dans les collections actuelles. D'où une certaine frustration quand un texte mentionne près de deux cents fragments découverts, dont certains à coquillages, dans une des salles thermales de la villa de Kerfressec (Morbihan) et que rien n'a été récupéré ni décrit. En cela, les travaux et écrits de J. MILN en 1874–1876 pour le site de Carnac, les Bosseno (Morbihan) font figure d'exception avec un descriptif poussé et des propositions de restitutions qui s'avèrent assez fiables. Toutes ces données vont être reprises régulièrement dans des articles locaux, dans des travaux universitaires, mais aussi dans des inventaires nationaux comme celui d'A. BLANCHET en 1913. Elles sont aussi intégrées au *Recueil général des mosaïques de la Gaule Lyonnaise* de J.-P. DARMON¹⁰. Il note déjà le particularisme de la technique mise en place en Bretagne et considère qu'il ne s'agit pas ici d'*opus musivum*, ni non plus d'une simple fresque, mais d'une technique particulière inspirée des deux autres et mêlant l'usage de couleurs broyées et l'emploi de petits éléments juxtaposés non pas tesselles, mais coquillages de petite et moyenne dimensions». Cependant à chacune de ces mentions, les auteurs se sont souvent contentés d'un simple inventaire, sans étude poussée, bien souvent sans retourner aux fragments ni remettre en question certaines des propositions de leurs prédécesseurs. Ainsi, à partir de la première étude spécifique de R. SANQUER et CL. LE LOCH¹¹, l'hypothèse d'associer ces décors au plafond des salles froides des thermes devient la règle sans remise en cause. Si en 1975, ces auteurs raisonnaient sur un ensemble de sept points de découverte, nous obtenons à ce jour, au terme de notre propre recensement, trente-trois lots de proportion et de qualité variables.

⁷ Blanchard-Lemée 1975, 124–126.

⁸ Fouille de C. Durand, 1886–1889.

⁹ Eristov – De Vaugiraud 1994; Eristov 1995.

¹⁰ Darmon 1994.

¹¹ Sanquer – Le Loch 1975.

IV – La répartition géographique des découvertes, les contextes et la chronologie

Si l'on met de côté deux lots sans provenance, nous disposons, pour le moment, de trente et un ensembles différents pour vingt-trois sites. Géographiquement, ils sont présents en nombre sur le territoire des cités coriosolites, riedones, osismes, vénètes (Abb. 1) et de façon marginale avec une mention chez les Diablintes et une chez les Namnètes. Le report de ces données sur une carte témoigne d'une certaine prédilection pour les installations côtières. Cependant, il convient de nuancer ces inégalités qui traduisent vraisemblablement l'attraction des gallo-romains pour ces espaces géographiques privilégiés, mais aussi celle des archéologues pour y pratiquer leurs fouilles. Il ne faut cependant pas négliger l'idée de proximité des lieux d'approvisionnement en matière première. Toutefois, la présence de points de découverte, plus à l'intérieur des terres, avec des distances de 40 à 60 km par rapport aux côtes, témoigne de l'existence d'un négoce de ces matériaux et de routes commerciales desservant tant les villes établies que les installations rurales plus isolées. L'analyse des coquilles et des espèces sélectionnées montre que les treize espèces rencontrées sur les enduits vivent encore aujourd'hui sur les côtes bretonnes et sont donc le résultat de ramassages locaux.

Malgré une documentation disponible inégalement exploitable suivant l'ancienneté de la fouille, le degré de précision de l'étude et la conservation des fragments en question, le classement de ces données en fonction des contextes de découverte, donne neuf lots issus d'une zone urbaine (un camp militaire, un établissement de thermes publics, trois *insulae*, quatre sans précision), et vingt-deux lots en contexte rural (dont seize dans des thermes privés). La prédilection de ce décor avec les espaces de bain est donc toujours d'actualité, même s'il ne s'agit plus d'une règle exclusive, les exemples récents montrant qu'on les utilise aussi dans des pièces d'habitat. De même, pour les attributions aux salles froides, les sept découvertes en pièces chauffées ou tièdes invalidant la thèse des années 70 d'un décor marqueur des espaces de *frigidarium*.

Quand la datation est validée, les lots principaux correspondent à des habitats d'occupation tardive, postérieurs à la fin du II^e siècle ap. J.-C. Les fouilles récentes les livrent dans des remblais de démolition de la fin du III^e – IV^e siècle ap. J.-C. Il semble vraisemblable de proposer une mode décorative caractéristique du III^e siècle de notre ère, plus particulièrement la seconde moitié de ce siècle.

V – Les caractéristiques stylistiques du groupe armoricain

D'un point de vue stylistique, les décors à incrustations de coquillages connus dans l'Ouest présentent, hormis trois ensembles que nous évoquerons en dernier lieu, des caractéristiques similaires qui permettent de cerner les grandes lignes d'un style décoratif défini par des codes picturaux qui lui sont propres. Nous proposons dès lors de parler de «style armoricain à incrustations de coquillages» pour évoquer les décors se rattachant à ce groupe cohérent stylistiquement, chronologiquement et géographiquement.

Comme nous l'avons vu, la majorité du mobilier constituant le corpus de cette étude est issue de fouilles déjà anciennes, remontant parfois aux découvertes du XIX^e s. Il est surprenant d'observer que jusqu'alors, seul l'un des décors de la *villa* des Bosséno à Carnac, a fait l'objet d'une tentative de restitution. On ne peut que saluer ici l'extraordinaire soin apporté par J. MILN, en 1875, à reproduire fidèlement et en couleur certains des fragments grâce auxquels il propose cette restitution étonnamment fidèle au regard du peu de connaissances et de comparaisons disponibles à l'époque sur la peinture gallo-romaine. Quelques modifications ont été révélées par la relecture de ces fragments, mais la trame générale demeure celle qu'il avait proposée. En revanche, un second décor du même site avait été mal compris par son découvreur et peut être aujourd'hui restitué.

À Kervenennec en Pont-Croix (Finistère), l'état de conservation assez médiocre d'enduits très fragmentés, a rebuté tous les chercheurs qui s'y sont penchés, au nombre desquels, il est vrai, figuraient bien peu de spécialistes de la peinture romaine et de ses protocoles d'étude. Pourtant, le décor peut être restitué presque intégralement.

Enfin, des décors de Saint-Cast-le-Guildo et Hillion (Côtes d'Armor), nous ne pouvons déduire que quelques enchaînements-clés qui laissent deviner la teneur générale de la composition sans toutefois permettre sa restitution. Notons d'emblée que les fragments de ces deux sites présentent une parfaite similitude de décor et de facture, au point que nous nous sommes interrogés sur la possibilité d'une erreur d'enregistre-

ment ou d'un mélange dans les dépôts et musées où sont conservés ces fragments. Mais, les sources les plus anciennes mentionnent bien la découverte d'enduits à incrustations de coquillages sur ces deux sites et la question d'un mélange ne peut dès lors plus être posée. Pour tous les autres sites, les collections ne conservent que quelques fragments-échantillons qui autorisent des observations techniques et stylistiques mais interdisent toute restitution d'ensemble. Sur les trente lots rattachés au style armoricain, seuls trois permettent donc une restitution.

Il s'agit, dans les trois cas, d'un décor à réseau dont la trame peut être assez complexe. À Carnac, le premier décor révèle, comme l'avait vu J. MILN, une composition orthogonale d'octogones irréguliers adjacents par le grand côté et déterminant des carrés droits, avec effet de caisson (Abb. 2). La bordure du champ à réseau est constituée d'une bande jaune incrustée de gros *Cardium* du genre *Acanthocardia*, mais elle demeure incomplète. Les octogones irréguliers sont encadrés de bandes à chevrons colorés avec un rythme de quatre couleurs successives (vert, rouge, bleu et jaune). Ils sont chargés d'un octogone régulier marqué par une bande rouge ou bleue. Les premiers sont occupés par un disque inclus, à quatre sections colorées avec motif d'écailles. Les seconds accueillent une étoile inscrite à huit pointes. Elle fait alterner des branches blanches dont le compartimentage est marqué au trait et des branches dont les compartiments sont colorés, toujours avec les mêmes couleurs et le même rythme (vert, rouge, bleu, jaune). Cette alternance donne un effet de relief à l'étoile. Les coquillages, des gastéropodes (*Gibbula* sp., *G. umbilicalis*, *Trochus magus*, *Littorina obtusata*, *L. littorea* et *L. saxatilis*) et des bivaies (*Donax* sp., *Macoma balthica* et *Tellina tenuis*), soulignent les lignes principales du motif et remplissent les différentes plages de couleur. Aux intersections de la trame oblique, des carrés concentriques sont marqués par des bandes vertes et rouges ou rouges et bleues séparées par des bandes blanches. Toutes sont toujours incrustées de rangs de donaces, de gibbules et d'autres gastéropodes.

Au centre, un unique fragment conserve en surface une masse d'enduit blanc avec l'empreinte des côtes de grosses coques *Acanthocardia* sp. Il faut donc restituer à cet endroit plusieurs coquillages (deux ou trois) collés à l'enduit par leur face dorsale¹².

Sur le même site, un second décor, trouvé *a priori* dans une pièce voisine, présente une composition losangée d'écailles adjacentes qui se répartissent en oblique et en rangs colorés de part et d'autre d'un axe central constitué d'une ligne d'ovales cernés de noir et chargés de deux donaces (Abb. 3). On retrouve la même alternance de quatre couleurs (jaune, vert, rouge et bleu) que sur le décor précédemment décrit, mais hormis les donaces centrales, seuls des gastéropodes, dont les gibbules, assurent le remplissage des différentes écailles colorées.

À Kervenennec en Pont-Croix, le réseau est une composition orthogonale de grands carrés et de petits compartiments rectangulaires (Abb. 4). Les premiers, cernés d'une bande bleue, présentent un carré bleu sur la pointe, à angles rabattus concaves traités en jaune. Il se détache sur un fond rouge bordeaux présent dans les écoinçons. Au centre, un disque cerné d'une bande rouge accueillait un motif qui ne peut être restitué. Les compartiments rectangulaires qui constituent le quadrillage droit accueillent deux triangles isocèles opposés par la pointe et séparés par un disque. Les triangles, à base convexe, sont jaunes cernés d'une bande bleue et le disque est vert cerné d'une bande jaune. Ils se détachent sur un fond blanc. Aux intersections du quadrillage, les triangles forment une étoile à quatre pointes autour d'un disque blanc chargé d'un carré rouge inscrit, lui même chargé d'un disque vert inclus. Les coquillages, principalement des donaces (*Donax* sp.) accompagnées de *Tellina* sp., de *Macoma balthica* et de *T. tenuis*, couvrent toutes les zones colorées. Les gastéropodes (*Littorina littorea*, *L. obtusata*) sont réservés aux disques verts. La bordure de ce réseau, comme à Carnac, est constituée d'une bande jaune, ici incrustée de rangs de donaces.

À Saint-Cast-le-Guildo, ainsi qu'à Hillion, la répétition de plusieurs sections identiques du décor laisse également présager une composition à réseau dont la trame demeure toutefois incomplète et donc impossible à restituer (Abb. 5).

¹² Notons d'ailleurs que J. MILN les replace sur sa restitution, signe qu'il avait probablement pu en observer des exemples mieux conservés lors de la fouille.

Partout ailleurs, nous n'identifions les incrustations de coquillages qu'en lien avec des fonds unis ou avec des motifs géométriques incomplets. On peut donc avancer l'idée que les coquillages sont nécessairement associés à des compositions à réseau.

La palette chromatique développée sur ces décors semble constituer une caractéristique du style armoricain. Particulièrement pauvre, elle recourt à quatre couleurs seulement, en plus du noir et du blanc. Le bleu égyptien, le vert, le rouge et le jaune se retrouvent sur la presque totalité des décors, sans qu'aucune autre couleur ne soit présente. Notons toutefois, comme à Saint-Cast-le-Guildo et à Hillion, l'usage de deux nuances d'une même teinte, un bleu foncé et un bleu clair ainsi qu'un jaune foncé et un jaune clair. Le spectre très restreint des couleurs employées correspond à une codification de ce style et ne saurait s'expliquer par quelques choix économiques, la gamme chromatique étant par ailleurs largement plus variée sur d'autres types de décors connus dans les mêmes demeures.

Sur ces champs colorés, les coquillages incrustés ne sont pas choisis au hasard et, là encore, il faut observer des règles qui caractérisent bien un style propre à ce groupe. Contrairement à une idée reçue, qui voit dans ces fonds saturés un moyen de créer un contraste fort visant à faire ressortir la blancheur des coquillages, l'étude malacofaunique montre que les espèces utilisées sont soulignées par les couleurs sur lesquelles elles sont appliquées. En effet, il faut prendre en compte la disparition d'une information fondamentale en termes de décor: la coloration des coquilles. En comparant les matériaux archéologiques avec un référentiel actuel (Abb. 6), nous pouvons rétablir le spectre chromatique de ces incrustations. Il apparaît alors que la forme des coquillages n'est pas le seul élément du choix et que la couleur est aussi déterminante. Ainsi, à chaque zone colorée correspond souvent un type de coquillage bien déterminé, comme en témoignent par exemple très bien les vestiges de décor d'Hillion et de Saint-Cast-le-Guildo. Les *Tellina tenuis*, qui présentent une teinte rosée, sont toujours associées avec des fonds rouges. Sur les fonds bleus, on observe plutôt des donaces de teinte blanche à violacée alors que celles tirant plus sur le jaune accompagnent les fonds de même couleur.

Sur plusieurs autres sites (Pont-Croix, Corseul, Carhaix) on retrouve ainsi les petits gastéropodes de la famille des *Littorinidae* (*Littorina obtusata*), de teinte verte à jaune, appliqués sur les fonds verts.

À Carnac, ces codes sont légèrement différents mais l'ensemble montre également un choix précis des espèces en fonction des zones du décor. Ainsi, contrairement aux autres sites, ce sont plutôt les tellines et donaces qui sont réservées aux lignes principales, bandes blanches et bandes d'encadrement des octogones, tandis que les littorines, pourtant de plus petite taille, servent davantage au remplissage des plages colorées. On notera qu'aux fonds bleus, sont associées des gibbules aux teintes violettes.

Plusieurs possibilités peuvent aussi être observées dans le mode d'incrustation des coquillages. À Carnac toujours, les gastéropodes sont enfoncés face ventrale dans l'enduit, offrant ainsi au regard leur test coloré. Partout ailleurs, les mêmes coquillages sont en revanche posés face dorsale contre l'enduit, laissant donc visible l'ouverture. C'est le cas par exemple à Carhaix, Corseul et Pont-Croix. Le rendu est évidemment totalement différent, le second mode créant un contraste beaucoup plus fort, puisque l'ouverture génère un point sombre. Pour les donaces et tellines, le sens de pose est toujours le même, mais c'est sur l'espacement entre les coquillages que les choix de l'artisan peuvent différer. À Carnac, ils sont particulièrement espacés, ce qui laisse une place considérable aux fonds colorés et donc à la peinture. À l'inverse, à Châtillon-sur-Seiche, les donaces sont imbriquées le plus densément possible, au point même de se superposer parfois. Le fond n'est alors presque plus visible et les coquillages tiennent dès lors bien un rôle de remplissage.

Une autre des caractéristiques de ces décors est la détermination des espèces employées comme matériau décoratif. L'étude malacofaunique identifie treize espèces parmi lesquelles la donace *Donax sp.* est sans conteste le coquillage le plus utilisé. Il est souvent accompagné de deux autres espèces qui sont de forme très proche: *Tellina tenuis* et *Macoma balthica*. Le cumul du pourcentage de ces trois bivalves atteint plus 80% des coquilles identifiées sur tous les sites à l'exception de ceux de Carnac, du Quiou, de Corseul (Champ-Mulon) et de Mané-Véchen. Le site de Carnac, où les donaces sont présentes, se distingue surtout par l'utilisation abondante de petits gastéropodes, rares ailleurs. Les sites du Quiou, de Mané-Véchen et de Corseul (Champ-Mulon) se démarquent en revanche par l'absence totale des donaces autant que par des caractères stylistiques que nous développerons ci-après. Notons également que les donaces ne sont pas connues sur

d'autres décors à incrustations en Gaule. L'emploi de ces coquillages, qui sont pourtant présents ailleurs que sur les côtes armoricaines, constitue donc un bon marqueur stylistique pour ce groupe décoratif.

Une autre des spécificités de l'ensemble est le recours, presque systématique, à des traits ou des filets noirs qui cernent chacune des plages colorées. Ils contribuent à souligner fortement les formes géométriques qui composent la trame du réseau, marquent les lignes principales du décor et créent un contraste important avec la saturation des fonds colorés, toutefois atténuée par la présence des coquillages. Ces cernes noirs sont par exemple très présents sur les divers décors de Carhaix, ainsi que sur ceux d'Erdeven, d'Hillion, de Saint-Cast-le-Guildo, ou encore de Pont-Croix. Il faut toutefois noter que les décors à incrustations de coquillages ne sont pas les seuls à user si largement des filets noirs limitant chaque zone colorée. On observe ainsi un phénomène similaire sur certains types d'imitation d'*opus sectile*, en l'occurrence un groupe restreint de décors caractéristiques de la fin du II^e s. ap. J.-C. ou du début du III^e s. Ils se démarquent par des compositions dotées d'un registre à imitation de placages complexes où les cernes noirs contribuent justement à mettre en évidence l'imbrication des diverses formes géométriques. Citons par exemple les décors de Lisieux, d'Arnouville ou encore deux ensembles récemment étudiés à Carhaix sur un site où des enduits à incrustations ont aussi été mis au jour.

Sur près d'une dizaine de sites, le stuc est associé aux coquillages. Il demeure pourtant difficile voire impossible de définir précisément le rôle de ces reliefs dans la composition car nous ne l'observons toujours que sur des fragments isolés. Il s'agit de très légers reliefs qui paraissent mettre en évidence une forme géométrique par rapport au fond sur lequel elle se détache. Ainsi, à Hillion et Saint-Cast-le-Guildo, une surépaisseur de quelques millimètres isole plusieurs bandes et formes indéterminées. On retrouve des décrochements similaires à Carhaix, à Carnac, à Erdeven ou encore à Corseul. Au lieu dit «Kernoven»¹³, le stuc est utilisé autrement (Abb. 7). Il s'agit d'une sorte de serpent blanc, en relief d'environ 1 cm qui se détache sur le fond rouge incrusté de tellines (*Tellina sp.*). Il en va de même à Châtillon-sur-Seiche où les incrustations semblent associées à des éléments stuqués dont certains paraissent figurés.

VI – La matière première: reflet d'un autre monde?

Parmi ces coquillages d'approvisionnement local, la majeure partie des espèces identifiées est composée de bivalves inféodés aux environnements sableux. Les autres, les gastéropodes, vivent sur les rochers. Certaines espèces ne sont pas accessibles par la pêche à pied à marée basse (*Acanthocardia echinata*, *A. tuberculata* et *Glycymeris glycymeris*). Elles auraient pu être, soit pêchées à l'aide de techniques comme le dragage, soit ramassées échouées et dépourvues de la chair de l'animal. L'observation minutieuse des coquilles une à une nous a permis d'en connaître davantage sur leur mode d'acquisition. Beaucoup de stigmates (installation d'organisme marin sur la face interne des coquilles, perforations liées à des lithophages, usures, perforations et cassures liées au ressac de la mer...) indiquent la collecte de coquillages échoués morts sur les plages déjà privés de la chair de l'animal, donc non consommés avant leur utilisation comme matériaux de construction.

Ce constat est marqué par l'opposition qui existe entre les coquilles utilisées dans les décors et les coquillages dont la consommation est attestée en Armorique. En effet, la donace qui est majoritaire sur ces décors ne semble pas avoir été consommée, à cette époque, en Bretagne. Ce tabou alimentaire se poursuit d'ailleurs de nos jours dans le nord ouest de la France tandis que la donace est particulièrement appréciée en Méditerranée et sur certaines parties de la côte vendéenne. Parmi toutes les espèces utilisées pour la confection de ces décors, seule la coque commune *Cerastoderma edule* est attestée en tant que ressource alimentaire en Gaule. Elle a pourtant été utilisée à Mané-Véchen. Cependant, malgré la présence de fosses dépotoirs, ce coquillage n'a pas été identifié en tant qu'aliments des occupants de cette *villa* (information A. PROVOST).

L'analyse biométrique de ces coquilles montre un ramassage à vue des coquilles accessibles. Les collecteurs ne se sont pas focalisés sur des gabarits très ciblés. Ainsi pour une même espèce comme la donace,

¹³ Le musée de Rennes conserve deux fragments sous cette appellation qui ne peut-être rattachée à aucune commune précise.

plus d'un centimètre sépare la plus petite coquille utilisée de la plus grande. Ce résultat peut correspondre à la volonté de ramasser en un point donné de la côte un maximum de coquilles dont la couleur et la forme ont motivé la collecte. Cette motivation est détectée à Carnac où un petit caillou de quartz jaune roulé vient remplacer une littorine obtuse. De même, ce qui frappe dans l'incorporation de ces coquilles dans les décors, c'est plus la recherche d'un rendu général que l'utilisation de coquilles aux contours parfaits. Ainsi, plusieurs observations ont montré que certains de ces tests étaient cassés lors de leur ramassage et ont malgré tout été utilisés dans les décors. L'aspect minutieux de cette activité est cependant reflété par la sélection de petits gastéropodes comme les littorines obtuses et les gibbules dont les longueurs sont comprises entre 8 et 17 mm.

L'activité qui consistait à sélectionner les coquilles échouées sur la plage apparaît être séparée de la collecte des coquillages consommés. Les observations tirées de l'analyse malacofaunique sont aussi importantes pour bien comprendre la place de ces décors dans l'imaginaire des populations qui les ont utilisés. Ce sont pour la plupart des coquillages que l'on ne mange pas en Armorique et pour certains que l'on ne connaît pas vivants. Ces coquilles sont ainsi les témoins des abysses, d'un monde inconnu où se développe une grande part de l'imaginaire de la mythologie romaine.

VII – Les caractéristiques techniques

Plusieurs données techniques apportent des précisions sur ce groupe. Lorsque l'enduit est intégralement conservé, on observe sur plusieurs sites une couche de préparation de tuileau dont l'usage est peut-être à mettre en relation avec le contexte thermal souvent mis en évidence. Les couches suivantes sont constituées d'un mortier sableux commun sans inclusion ou caractère notable. On notera toutefois que la couche d'épiderme blanche peut être assez épaisse, jusqu'à 1,2 cm ce qui est considérable. Sur cette dernière, la couleur est appliquée avant l'incrustation plus ou moins profonde des coquilles. Pour celles particulièrement bombées (coques communes *Cerastoderma edule* et bucardes *Acanthocardia sp.*), le bord coquillier offre une surface de pose très restreinte; l'artisan a parfois recours à un remplissage préalable de mortier fin, dense et léger qui semble également servir de colle.

Les compositions à réseau mises en évidence sont assez complexes et appellent donc une série de repères qui sont le plus souvent réalisés à la pointe sèche ou au compas comme on le voit très bien sur les décors de Carnac et de Pont-Croix. À la faveur du décollement fréquent de la couche d'épiderme, nous avons pu repérer à plusieurs reprises des tracés peints qui ont été réalisés à la surface de la couche de transition. Ces traits noirs ne pouvaient demeurer visibles une fois la couche d'épiderme appliquée. On peut donc supposer, soit qu'ils constituent un essai préalable pour vérifier que les dimensions de la trame du réseau sont bien calées avec la surface à peindre, soit qu'il s'agit de repères liés à l'enduction de faibles surfaces successives. En effet, les coquillages doivent impérativement être enfoncés dans une couche de mortier encore malléable et fraîche. Si on considère le temps nécessaire à la pose de cette couche, à son lissage, à la formation des reliefs, à la peinture des fonds et à l'incrustation une à une des coquilles, il est certain que l'artisan devait travailler par zones restreintes. Le besoin d'augmenter le temps de séchage de la couche d'épiderme explique d'ailleurs sans doute l'épaisseur souvent observée.

L'observation des traces conservées au revers des enduits permet de mieux cerner la place de ces décors dans l'architecture. Si les compositions à réseau trouvent en Gaule une place privilégiée sur les voûtes et les plafonds, notamment à partir de la fin du II^e s., elles sont aussi connues sur les parois des pièces. Or, les empreintes des revers permettent ici de confirmer une situation en couvrement de pièce dans plusieurs cas. À Carnac, sur un des deux décors, l'empreinte de baguettes rondes identifie clairement le système d'accrochage sur fagots fixés aux solives du plafond. À Kerfressec en Sainte-Hélène, l'auteur¹⁴ de la découverte mentionne sans hésitation des empreintes de lattis de bois au revers de fragments aujourd'hui disparus. Pour le second décor de Carnac, tout comme pour celui de Pont-Croix, c'est l'évidente courbure des fragments qui invite à replacer ces décors en voûte. Enfin, aux Sables-d'Or en Fréhel, c'est la conservation des enduits

¹⁴ Million 1897.

muraux, sans coquillages, qui impose de remplacer le décor à incrustations sur la seule place restante: le couvrement de la pièce.

Dans tous les autres cas, l'absence de traces caractéristiques au revers, ou la conservation incomplète des mortiers, nous empêchent de prouver leur situation en plafond. Il semble bien pourtant que ces décors sont principalement, sinon exclusivement, réservés à l'ornementation des voûtes et plafonds.

VIII – Les exceptions qui confirment la règle

Au sein de ce groupe de décors de style armoricain, trois sites se démarquent, dont les deux découvertes les plus récentes qui furent pourtant le point de départ de cette recherche. Paradoxalement, ils permettent de mieux définir les caractéristiques propres au style régional et confirment la présence dans la même aire géographique d'*opus musivum* similaires à ceux connus ailleurs en Gaule.

À Mané-Véchen¹⁵, les coquillages incrustés sont présents dans deux pièces. Dans la première, vaste salle d'apparat chauffée par hypocauste, ils sont associés, en décor mural, à des stucs figurés dont ils constituent vraisemblablement l'encadrement. Dans la seconde, les coquillages trouvent place sur les arrêtes saillantes de l'arc d'ouverture d'une exèdre et sur celles de deux niches latérales à couvrement en plein cintre (Abb. 8). Les coquillages employés sont uniquement des coques communes (*Cerastoderma edule*) et des gros *Cardium* (*Acanthocardia tuberculata*) disposés en rang continu sur les deux faces de l'angle et soulignés de peinture rouge ou verte. Le procédé rappelle donc plutôt l'habitude italienne où les coquillages marquaient les lignes de force de l'architecture. Le décor est daté de la toute fin du II^e ou du début du III^e s.

Au Quiou, deux fragments permettent de percevoir des incrustations encore différentes, où les coquillages occupent toute la surface (Abb. 9). La peinture est absente puisque les fonds ne sont pas perceptibles. Sur un fragment, ce sont des nasses (*Nassarius reticulatus*) qui sont placées en rangs serrés, face dorsale profondément enfoncée dans l'enduit. Sur le second, des bucardes (*Acanthocardia* sp.) sont disposées également sur la face dorsale, en quinconce et avec insertion d'une boulette de bleu égyptien entre trois coquilles. Le décor, probablement daté du I^{er} s. ap. J.-C. et assurément détruit au II^e s., se rattache clairement à l'*opus musivum* identifié ailleurs en Gaule. Il est le seul à avoir livré des incrustations de boulettes de bleu.

Enfin à Corseul, sur le site du Champ Mulon, le décor est une imitation partielle d'*opus musivum* (Abb. 10). L'incrustation de gros *Cardium* est bien réelle et constitue la bordure d'un panneau peint imitant un *tessellatum*. Pour évoquer la mosaïque, l'artisan a recouvert le motif polychrome d'un quadrillage au trait noir évoquant les tesselles. On cherche donc clairement à imiter des décors dans le même esprit que ceux de Quarré-les-Tombes ou Champvert (cf. *supra*). L'ensemble n'est pas précisément daté mais nécessairement postérieur à une phase de réaménagement dans le courant du II^e s. ap. J.-C.

IX – Conclusion

Preuve est donc faite que l'Armorique romaine a bien connaissance de l'*opus musivum* tel qu'il fut développé en Italie et diffusé dans les provinces. Ces décors, qui se retrouvent aussi sur le territoire régional, interdisent donc de considérer les ensembles de style armoricain comme l'expression d'un mouvement qui aurait profité de l'isolement d'un territoire aux confins de l'Empire, ne bénéficiant pas des influences stylistiques apportées par lui. Cette idée avait parfois été avancée¹⁶ pour expliquer ce particularisme.

Bien qu'ayant connaissance du style italien, les artisans locaux vont pourtant davantage mettre à profit une ressource facilement disponible sur le littoral et créer ainsi un style dont aucune trace n'est pour l'instant connue ailleurs que dans les cités armoricaines et leur proximité immédiate.

Des incrustations de coquillages où les donaces sont très présentes, posées de manière à laisser une place importante à la peinture des fonds, avec un motif aux remplissages jaunes, verts, bleus et rouges, souvent cernés de noirs, associant parfois des éléments de stuc et trouvant place de façon privilégiée en plafond ou en

¹⁵ Voir dans le même volume Boislève – Groetembril.

¹⁶ Darmon 1998.

voûte: telles sont donc les caractéristiques stylistiques de ces décors armoricains. Ils paraissent bien constituer une mode strictement régionale présente sur tout le territoire armoricain, aussi bien en ville qu'en campagne, sur le littoral que dans les terres, mais toujours dans les demeures les plus riches où elle n'est pas exclusivement réservée aux thermes, même si ce contexte architectural est le plus fréquent.

Ce style original, local mais loin de toute tradition indigène, se développe au III^e s. et témoigne de l'émancipation des artisans – et sans doute des commanditaires – par rapport au style venu d'Italie avec lequel s'établit malgré tout une lointaine filiation même si les codes en sont totalement réinterprétés et réinventés.

Bibliographie

- Barbet 1981 A. Barbet, Les décors à matériaux mixtes à l'époque romaine, *RA* 1, 1981, 67–70.
- Blanchard-Lemée 1975 M. Blanchard-Lemée, Recueil général des mosaïques de la Gaule 2. Province de Lyonnaise, 2. Partie sud-est, *Gallia suppl.* 10 (Paris 1975).
- Blanchet 1913 A. Blanchet, Étude sur la décoration des édifices en Gaule romaine, Paris, 1913.
- Boislève – Groetembriel 2013 J. Boislève – S. Groetembriel, Mané-Véchen et la tendance sévérienne en Gaule, in: *Actes du colloque AIPMA* (2013).
- Boislève *et al.* 2011 J. Boislève – F. Labaune-Jean – C. Dupont, Coquillages. Les décors marins d'Armorique, *Archéologia* 486, mars 2011, 25–35.
- Darmon 1998 J.-P. Darmon, Le décor privé. Mosaïques et peintures murales en Armorique, *Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest*. Regard sur l'Armorique romaine 105, 2 (Rennes 1998) 87–105.
- Darmon – Lavagne 1977 J.-P. Darmon – H. Lavagne, Recueil général des mosaïques de la Gaule 2. Province de Lyonnaise, 3. Partie centrale, *Gallia suppl.* 10 (Paris 1977).
- Eristov 1995 H. Eristov, Les matériaux mixtes dans la peinture romaine. Les coquillages, in: *Actes des séminaires de l'AFPMA*. XII^e et XIII^e séminaires annuels de l'AFPMA à Aix-en-Provence 28.–30.4.1990 et à Narbonne les 21 et 22 sept. 1991; XIV^e colloque de l'AFPMA, 25.–26.9.1993 à Chartres, *Revue archéologique de Picardie* N. S. 10 (Amiens 1995) 17–21.
- Eristov – De Vaugiraud 1994 H. Eristov – S. De Vaugiraud, Les peintures murales du 12 Rue de l'Abbé de l'Épée (V^e arr.). Les peintures murales de la cave 1, *Cahiers de la Rotonde* 15, 1994, 65–158.
- Guiliani 1970 C. F. Giuliani, Tibur. Pars prima, *Forma Italiae Regio I*, 7 (Roma 1970) 299–315.
- Hayward – Ryland 2007 P. J. Hayward – J. S. Ryland (eds.), *Handbook of the Marine Fauna of North-West Europe* (Oxford 2007).
- Heidet 2003 S. Heidet, L'opus musivum à coquillages en Bourgogne, in: C. Allag (dir.), *Peinture antique en Bourgogne*, *Actes du XVI^e séminaire de l'AFPMA*, Auxerre 24–25 octobre 1997, *Revue Archéologique de l'Est suppl.* 28 (Dijon 2003) 75–83.
- Labaune-Jean – Le Merrer 2011 F. Labaune-Jean – Le Merrer, Un nouvel ensemble décoratif de la villa du Quiou (Côtes-d'Armor, France), *Aremorica* 4, 2011, 1–19.
- Lavagne 1970 H. Lavagne, Le nymphée au Polyphème de la Domus Aurea, *MEFRA* 82, 1970, 673–721.
- Lavagne 1973 H. Lavagne, Villa d'Hadrien. La mosaïque de voûte du cryptoportique républicain et les débuts de l'opus musivum en Italie, *MEFRA* 85, 1, 1973, 197–246.
- Millon 1897 Million (Abbé), La villa gallo-romaine de Kerfressec, *Bulletin et mémoires de la Société archéologique d'Ille-et-Vilaine* 24 (Rennes 1897) 267–272.
- Miln 1877 J. Miln, Fouilles faites à Carnac (Les Bosséno) et le Mont-Saint-Michel (Paris 1913).
- Sanquer – Le Loch 1975 R. Sanquer – Cl. Le Loch, Les enduits peints à coquillages dans les thermes romains d'Armorique. Ou comment reconnaître un frigidarium?, *Archéologie en Bretagne* 6 (Rennes 1975) 13–21.

Abbildungen

- Abb. 1: Carte de localisation des sites à décor à incrustations de coquillages avec mise en évidence des espèces utilisées (DAO S. JEAN et C. DUPONT)
Abb. 2: Restitution du plafond de Carnac et vue de quelques fragments (restitution, DAO et clichés J. BOISLÈVE, DAO des fragments S. JEAN)
Abb. 3: Relevé et vue du décor de voûte de Carnac (relevé et cliché J. BOISLÈVE, DAO S. JEAN)
Abb. 4: Restitution du plafond de Kervenennec et vue de quelques fragments (restitution, DAO et clichés J. BOISLÈVE, DAO des fragments S. JEAN)
Abb. 5: Vue de quelques fragments du décor de Saint-Cast-le-Guildo (clichés F. LABAUNE-JEAN)
Abb. 6: Référentiel actuel des coquillages identifiés sur les décors d'Armorique romaine (cliché et DAO C. DUPONT)
Abb. 7: Vue du décor de «Kernoven» avec élément de stuc (clichés J. BOISLÈVE)
Abb. 8: Restitution et vue de plaques du décor de la salle R à Mané-Véchen en Plouhinec (Restitution, clichés et DAO J. BOISLÈVE)
Abb. 9: Vue de fragments de la *villa* du Quiou (clichés F. LABAUNE-JEAN)
Abb. 10: Vue des fragments du décor du site du Champ Mulon à Corseul (clichés J. BOISLÈVE)

Julien Boislève

Chargé d'études spécialisées sur les peintures murales et stucs d'époque romaine

La Bonnemais

F – 35590 La Chapelle Thouarault

boislevejulien@yahoo.fr

Françoise Labaune-Jean

Chargée d'études spécialisée – Inrap

CRéAAH UMR 6566

37 rue du Bignon

F – 35 577 Cesson-Sévigné

francoise.labaune@inrap.fr

Catherine Dupont

Chargée de recherches, CNRS

CRéAAH UMR 6566

bât 24 Campus Beaulieu

F – 35042 Rennes

catherine.dupont@univ-rennes1.fr

